Réseau québécois
pour l'inclusion sociale
des personnes sourdes
et malentendantes

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CONCERNANT LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU

RÉSEAU QUÉBÉCOIS POUR L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES (REQIS)

Lors de la rencontre du conseil d'administration de notre organisme, connu sous le nom de :

---

tenue le : ---

il a dûment été proposé par : ---

et appuyé par : ---

que notre organisme devienne membre du **ReQIS** dans la catégorie :

Membre actif ☐ Membre de soutien ☐

et que pour l'année d'adhésion ---- - ---- le représentant de l'organisme soit :

Nom en lettres moulées ---

Président(e)

Secrétaire